RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CLERMONT FERRAND - 6303 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 06/09/2024 - 7181 - 1984 B 90037 - 329 692 412 - HOLPRIMS

HOLPRIM'S
Société par actions simplifiée
au capital de 140 000 euros
Siège social : Centre Commercial Riom Sud
Avenue de Clermont, 63200 MENETROL
RCS CLERMONT-FERRAND 329 692 412

EXTRAIT
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 27 juin,
A 10 heures

Les associés de la société HOLPRIM'S se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au cabinet d'avocats LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE, 57 rue du Clos Notre-Dame à CLERMONT-FERRAND, sur convocation faite adressée à chaque associé.

Monsieur Alain GASNIER est présent.

Madame Charlotte GASNIER et **Monsieur Stève GASNIER** ont donné pouvoirs.

Maître Michel LACROIX est également présent.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Alain GASNIER**, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Christophe GASNIER est désigné comme secrétaire de séance.

La société WOGA, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée, en entrant en séance, par tous les associés présents et les mandataires des Associés représentés dont les pouvoirs ont été annexés à la feuille de présence.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

...../

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

...../
- *Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes,*
- *Questions diverses.*
...../

[redacted]

QUATRIEME RÉSOLUTION

Les mandats de la société WOGA, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Sébastien LALANNE, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale :

- décide de renouveler le mandat de la société WOGA en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2029.

- décide de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Sébastien LALANNE en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant et de nommer en remplacement, Monsieur Jean-Pierre BOUARD domicilié [redacted] pour une période de six exercices prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2029.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES VOIX DES ASSOCIES.

...../

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT

[redacted]